

Colloque de la Société Internationale de Diachronie du français

München, 22-24 mars 2023

Thématique 2 : L'analogie

La tradition lexicographique française comme source du concept de l'analogie :

Variations sur un même thème

Carita Klippi

Université de Tampere

Laboratoire d'histoire des théories linguistiques

(UMR 7597 CNRS, Université Paris Cité, Université Sorbonne Nouvelle)

L'analogie est l'un des concepts en mouvement les plus stables de l'histoire de la linguistique depuis l'Antiquité gréco-latine. Elle a été définie le plus souvent comme une équation de relations proportionnelles, fondée sur la similitude et la contiguïté entre les phénomènes (Itkonen 2005). Trois points de référence majeurs peuvent être identifiés dans l'histoire de l'analogie : 1) le débat entre l'analogiste et l'anomaliste rapporté par Varron, 2) l'action de l'analogie comme contre-poids des changements phonétiques selon l'école néogrammaire, et 3) la réhabilitation de l'analogie à partir des années 1990 par la linguistique cognitive. À part quelques décennies de camouflage générativiste (Anttila 1977), l'analogie a toujours été considérée comme une composante indispensable de notre cognition et un élément essentiel dans la définition des règles linguistiques. La pensée linguistique française, de son côté, a assuré la longévité du discours sur l'analogie pendant des siècles.

L'objectif de la présente communication est d'examiner la notion d'analogie dans la lexicographie française monolingue du 17^e au 19^e siècle : sa définition, son champ lexical, les exemples utilisés et son ancrage discursif. Notre approche s'inscrit dans le cadre de l'histoire conceptuelle (*Begriffsgeschichte* de R. Koselleck 2002) qui vise à relativiser l'universalité des concepts intellectuels soit en les étudiant sur la longue durée, soit en les ancrant dans un espace-temps ponctuel. Le concept de l'analogie a été examiné dans cette perspective dans la tradition grammaticale française (voir Hassler 2007), mais l'application de cette approche à la lexicographie est susceptible de souffrir de certains jugements de valeur. D'une part, selon ladite *pédagogie de dictionnaire*, il n'est pas possible d'apprendre la complexité du sens d'un concept en ouvrant une entrée de dictionnaire (Richter 2000 ; Fiala 1991 : 42). D'autre part, selon le mot bien connu de Charles Nodier (1828 : 57-58), « les dictionnaires sont en général des plagiats par ordre alphabétique ». Par conséquent, la stabilité de la notion d'analogie serait due à une simple imitation d'un dictionnaire à l'autre (Collinot et Mazière 1997 : 169).

Examiner le concept de l'analogie à travers des entrées de dictionnaire recueillies aussi bien dans les *dictionnaires de langue*, y compris les dictionnaires de synonymes, que dans les *dictionnaires des choses*, présente l'avantage de constituer un corpus bien limité et maniable. Ce corpus remplit également les critères habituellement imposés à la construction du corpus dans le cadre de l'histoire conceptuelle : il est contrastif pour permettre la comparaison, il est diachronique pour s'étaler dans le temps, il est composé de textes signifiants (Prost 1988 : 280). Dans les dictionnaires monolingues, l'analogie est un élément obligatoire de la terminologie spécialisée des arts et des sciences et un concept complexe, nécessitant la connaissance et la compréhension de certains modes de fonctionnement dans un cadre particulier. En tant qu'entrée de dictionnaire, l'analogie n'est pas qu'un lexème pourvu d'une existence abstraite dans un outil linguistique. Au-delà de sa lecture de surface, l'entrée 'analogie'

condense les idées en circulation et archive les variations sur un même thème (Collinot et Mazière 1997 : 209 ; Branca et Guilhaumou 1998 ; Guilhaumou 2002, 2006). Un aperçu relativement long du concept de l'analogie montre de manière concrète la propagation des idées entre la communauté des lexicographes et la communauté savante (voir Bisconti 2017).

Références

Anttila, Raimo (1977). *Analogy*. The Hague : Mouton.

Bisconti, Valentina (2017). *Le Sens en partage. Dictionnaires et théories du sens, XIXe – XXe siècles*. Lyon: ENS Éditions.

Branca, Sonia and Guilhaumou, Jacques (1998). "De 'société' à 'socialisme' : l'invention néologique et son contexte discursif. Essai de colinguisme appliqué", *Langage & société. Colinguisme et lexicographie*, 39-77.

Collinot, André et Mazière, Francine (1997). *Un prêt à parler : le dictionnaire*. Paris : Presses Universitaires de France.

Fiala, Pierre. 1991. Les termes de la laïcité. Différenciation morphologique et conflits sémantiques. *Mots* 27, 41-57.

Guilhaumou, Jacques (2002) : "L'histoire linguistique des usages conceptuels à l'épreuve des événements linguistiques" IN Bödeker, Hans Erich (éd.) : *Begriffsgeschichte, Diskursgeschichte, Metapherngeschichte*. Göttingen : Wallstein-Verlag, 123- 158.

Guilhaumou, Jacques (2006). *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

Hassler, Gerda (2007). 'Analogy': The history of a concept and a term from the 17th to the 19th century. In Kibbee, Douglas (ed.), *History of linguistics 2005*, 156-168. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Itkonen, Esa. 2005. *Analogy as Structure and Process*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

Koselleck, Reinhart. 2002. *The Practice of Conceptual History: Timing History, Spacing Concepts*. Stanford : Stanford University Press.

Nodier, Charles (1828). *Questions de littérature légale*. Paris : L'Imprimerie de Crapelet.

Prost, Antoine. 1988. Les mots. In Rémond, René (ed.), *Pour une histoire politique*, 255-287. Paris: Le Seuil.

Richter, Melvin (2000). Conceptualizing the contestable: 'Begriffsgeschichte' and political concepts. *Archiv für Begriffsgeschichte*, 135-143.